

**Séance ordinaire du 28 mars 2023
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE**

Délibération n°28032023D02_3_4

Objet : finances communales – Approbation du budget primitif 2023 (budget annexe eau potable)

Date de la convocation et de l'affichage : le 22 mars 2023
 Nombre de conseillers en exercice : 29
 Nombre de conseillers présents : 24
 Nombre de pouvoirs : 3
 Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0
 Nombre de votants : 27
 Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
VILLAND Franck	X			
BAZIN Jean-Jacques	X			
LEVANNIER Caroline	X			
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine	X			
GUILLEMAT Serge	X			
FOURNIER Evelyne	X			
CHAPUIS Patrick	X			
DIARRA Aly			X	
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert	X			
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X			
GIRAUD Chantal	X			
CARREL Christine	X			
BILLARD Roger		X		CHAPUIS Patrick
DUCRET Régine		X		BAZIN Jean-Jacques
VIBOUD André	X			
CORDEL Lionel		X		LEVANNIER Caroline
CHAMPONNOIS Fabien	X			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah			X	
AVILA Mylène	X			
PLAGNOL Jean-Luc	X			
LABORET Daniel	X			
BORDON Francine	X			

Accusé de réception en préfecture
 073-200083681-20230328-28032023D02_3_4-DE
 Date de télétransmission : 30/03/2023
 Date de réception préfecture : 30/03/2023

Délibération du conseil municipal du 28 mars 2023 n°28032023D02_3_4

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
GARLATTI Ghislain	X			
DA SILVA Elodie	X			
GOAËR Yves	X			

A été nommée secrétaire de séance : BERARD Annie

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-1 et L.2343-2,

VU la délibération du 19 décembre 2022 portant examen du rapport d'orientations budgétaires 2023,

VU les documents budgétaires transmis à l'ensemble des conseillers.

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, Adjointe en charge des Finances communales.

Exposé des motifs : pour rappel, le budget détermine chaque année l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées par le conseil municipal.

C'est l'acte par lequel l'assemblée délibérante prévoit et autorise les dépenses et les recettes d'une année.

Pour l'exercice 2023, il est proposé de fixer les prévisions en dépenses et en recettes des sections d'exploitation et d'investissement du budget annexe eau Porte-de-Savoie comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION DEPENSES		
CHAPITRE	Intitulé	Montant
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	147 330€
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	20 000€
014	ATTENUATION DE PRODUITS	36 000€
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000.72€
66	CHARGES FINANCIERES	0€
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000€
68	PROVISIONS	2 200€
022	DEPENSES IMPREVUES	8 000€
042	OPERATIONS D'ORDRE	74 300€
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	20 169.58€
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		311 000.30

SECTION D'EXPLOITATION RECETTES		
CHAPITRE	Intitulé	Montant
70	PRODUIT DES SERVICES ET DU DOMAINE	278 000€
042	OPERATIONS D'ORDRE	16 000.30€
002	EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE	17 000€
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		311 000.30€

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES		
CHAPITRE	Intitulé	Montant
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	0€
20	FRAIS D'ETUDE	8 000€
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	50 000€
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	50 000€
022	DEPENSES IMPREVUES	0€
040	OPERATION D'ORDRE DE SECTION A SECTION	16 000.30
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		124 000.30€

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES		
CHAPITRE	Intitulé	Montant

Délibération du conseil municipal du 28 mars 2023 n°28032023D02_3_4

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230328-28032023D02_3_4-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT RECETTES		
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	20 169.58€
040	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS	74 300€
001	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	209 440.98€
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISÉ	300 126.79€
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		604 037.35€

La section d'investissement du budget primitif 2023 est votée en suréquilibre ; le montant de ce suréquilibre s'élève à **480 037.05 €**.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire-adjoint en charge des finances et après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le budget primitif 2023 du budget annexe eau potable tel que présenté ci-dessus.
- **PRECISE** que ce budget a été établi et voté par nature, auquel s'ajoute une présentation fonctionnelle établie en conformité avec la circulaire ministérielle en date du 22 décembre 1995 (publiée au JO du 24 avril 1996).

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 28 mars 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 30 mars 2023.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le ~~29~~ mars 2023.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Annie BERARD

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20230328-28032023D02_3_4-DE
Date de télétransmission : 30/03/2023
Date de réception préfecture : 30/03/2023